



Bonjour,

Le Lions Club du Luberon-Via Domitia organise au profit de ses oeuvres

**VIDE – GRENIER DE PRINTEMPS LE 21 MARS 2021 (à partir de 6 H).**

Place du marché et quai de la gare à **Coustellet**. –

**Nombre d'emplacements limité au nombre d'emplacements disponibles.**

**RESPECT DES CONSIGNES COVID en vigueur le 21 mars 2021 : Port du masque obligatoire – Gel hydroalcoolique à la disposition des clients sur chaque stand. A utiliser avant de toucher les objets – Respect de la distanciation de un mètre**

Vous aurez la possibilité de garder votre véhicule sur votre stand pour le même tarif.

Pour vous inscrire, vous avez plusieurs possibilités pour retourner les documents réglementaires (photocopie mentionnée à l'article 2 du règlement, bulletin d'inscription avec attestation sur l'honneur)

- Par Courrier postal : LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA 678, chemin des Plantiers 84300 CAVAILLON
- Par courriel : Scanner les documents, les renvoyer à l'expéditeur en utilisant « répondre » au courrier électronique

Vous recevrez votre n° de stand par téléphone ou sms.

Pour plus d'information : Geneviève au 07 85 96 75 94

En espérant avoir le plaisir de passer une bonne journée au VIDE-GRENIER avec vous,

Cordialement,

LE LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA

**REGLEMENT VIDE-GRENIER DU LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA (LCLVD)  
Dimanche 21 mars 2021**

T S V P ...

## REGLEMENT VIDE-GRENIER DU LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA (LCLVD)

Dimanche 21 mars 2021

**Article 1** – Le LIONS CLUB DU LUBERON VIA DOMITIA organise un vide-grenier le dimanche 21 mars 2021 de 6 h (aucune arrivée avant) à 17h, sur la place du Marché et le quai de la Gare de Coustellet. Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

**RESPECT DES CONSIGNES COVID en vigueur le 21 mars 2021 – Port du masque obligatoire – Gel hydroalcoolique à la disposition des clients sur chaque stand. A utiliser avant de toucher les objets – Respect de la distanciation de un mètre.**

**Article 2** – Le vide-grenier est ouvert aux particuliers (fournir photocopie pièce d'identité), aux professionnels (fournir photocopie de la carte professionnelle), et aux associations (fournir photocopie du récépissé de création de l'association avec son numéro). Le LCLVD se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à justifier sa décision

**Article 3** – Le prix de l'emplacement est fixé à 15 € le stand de 4 m sur 5 m. Les inscriptions ne seront prises en compte et validées qu'après réception du dossier complet :

- Bulletin d'inscription et attestation sur l'honneur signée,
- Photocopie mentionnée à l'article 2.
- A envoyer à LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA 678, chemin des Plantiers – 84300 CAVAILLON
- Vous recevrez votre n° de stand par téléphone ou sms avant le vide-grenier.

**Article 4** – L'inscription des enfants devra être obligatoirement réalisée par les parents ou l'adulte responsable. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte pour la tenue du stand pendant toute la durée de la manifestation.

**Article 5** – Le déballage se fera le dimanche de 6 h (pas avant) à 8 h. Les exposants s'installeront sur les emplacements qui leur sont attribués à leur arrivée, et ne pourront pas être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications. L'exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à une autre personne sans l'accord de LCLVD. Tout emplacement non occupé à 8 heures sera redistribué.

En cas d'absence, les droits d'inscription seront conservés par LCLVD. L'exposant devra assurer une présence continue sur son emplacement durant toute la durée de la manifestation.

**Article 6** – L'accès en voiture au périmètre du vide-grenier sera autorisé de 6 h à 8 h et le soir à partir de 16 h. Les véhicules pourront rester sur l'emplacement.

**Article 7** – Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles (vente de produits alimentaires frais, d'animaux vivants, d'armes en état de fonctionner de copies illicites de CD ou DVD...) L'étiquetage du prix des objets est obligatoire. Le LCLVD ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de litige entre vendeurs et acheteurs.

**Article 8** – Le LCLVD s'engage à remplir un registre qui sera tenu à la disposition des services compétents et assurera la publicité autour de la manifestation (presse, affichage, tractage, etc...).

**Article 9** – La clôture du vide-grenier se fera à partir de 16 h. Les emplacements devront être rendus nettoyés et débarrassés de tout déchet à 17 h. Tout invendu devra être remonté, les containers étant destinés uniquement aux déchets ménagers.

**Article 10** – En raison des frais engagés, aucune réservation d'emplacement ne pourra être remboursée pour cause d'intempéries, de mévente, de mauvais emplacement ou d'annulation préfectorale. Le LCLVD se réserve le droit d'annuler la manifestation.

**Article 11** – Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation du matériel ou des objets exposés ainsi qu'en cas d'accident corporel.

**Article 12** – L'inscription au vide-grenier implique l'acceptation du présent règlement.

**FICHE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER  
DU LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA  
LE DIMANCHE 21 MARS 2021 à COUSTELLET 84660**

**ADRESSE RETOUR**  
PAR MAIL : ptheriez@gmail.com

ou PAR COURRIER à

LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA  
678, chemin des Plantiers

84300 CAVAILLON

**NOMBRE DE PLACES de 4 m x 5 m : .....x 15 € l'emplacement =.....**

**Les réservations seront encaissées sur place**

**PREVOIR CHEQUE à l'ordre de Lions club Luberon Via Domitia ou ESPECES (faire l'appoint) 15 € par emplacement**

**Le numéro de l'emplacement vous sera confirmé par : mail / SMS / courrier (précisez)**

**NOM et Prénom**.....

**ADRESSE** .....

.....

..... **CP** ..... **VILLE**.....

**TEL FIXE**..... **TEL PORT**.....

**E MAIL - COURRIEL**.....

**DOCUMENTS A FOURNIR**

**Fiche d'inscription remplie et signée -Attestation sur l'honneur remplie et signée** ci-dessous

Photocopie de pièce d'identité ou de carte professionnelle ou d'inscription association au J.O.

**RESPECT DES CONSIGNES COVID en vigueur le 21 mars - Port du masque obligatoire – Gel hydroalcoolique à la disposition des clients sur chaque stand. A utiliser avant de toucher les objets – Respect de la distanciation de un mètre**

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e)(Nom et Prénom), .....

exposant sur le vide-grenier se déroulant le 21 mars 2020 à COUSTELLET MAUBEC, atteste sur l'honneur n'avoir pas participé depuis le début de l'année en cours à plus de deux autres manifestations de même nature que la présente.

Fait à .....

SIGNATURE

Le .....

**PIECE D'IDENTITE :**

**CARTE D'IDENTITE** N°..... Délivré le .../.../..... Par.....

**Ou PASSEPORT** N°..... Délivré le .../.../..... Par.....

**Ou PERMIS DE CONDUIRE** N°..... Délivré le .../.../..... Par.....

**CODE PENAL – Article R321-9**

**Le registre tenu à l'occasion de toute manifestation mentionnée au deuxième alinéa de l'article 321-7 doit comprendre :**

*Pour les participants non professionnels, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.*

NB : Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux puni de trois ans de prison, et de 45000€ d'amende conformément à l'article 441-1 du code pénal.

Inscrire vos observations au dos – T S V P ...

**OBSERVATIONS**